

5 juillet 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROSIC

(Eurolist)

Par courrier du 4 juillet 2007, la société MSRESS Investment Management SARL (Kabelweg 37, Coengebouw, 10th Floor, 1014 BA Amsterdam, Pays Bas), agissant pour le compte de Morgan Stanley Real Estates Special Situations Fund LP, contrôlée par Morgan Stanley, a déclaré, par suite d'une acquisition d'actions EUROSIC, avoir franchi en hausse, le 27 juin 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROSIC et détenir 1 228 620 actions EUROSIC représentant autant de droits de vote, soit 7,47% du capital et des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 16 444 509 actions représentant autant de droits de vote.